



TRANSPORT & HANDICAP



«**La convention que nous avons signée le 19 novembre 2013 avec l'AGEFIPH, est le résultat d'un long et patient travail partenarial.** A vrai dire, nous nous connaissons depuis longtemps et la stratégie emploi-formation de la FNTV en région PACA a très tôt mobilisé les réseaux CAP-EMPLOI structurés par l'AGEFIPH.

La convention, qui a pris appui sur les préconisations issues d'un diagnostic conduit par le cabinet HEDA 13 Conseil, nous permet donc de garantir et fiabiliser à l'échelle régionale, une réponse adaptée aux besoins de recrutement des entreprises.

Au-delà de l'objectif d'insertion des publics handicapés, la convention a ffiche, pour ce qui nous concerne, une ambition nouvelle mais décisive quand on sait que plus de 30% de nos effectifs salariés sont âgés de plus de 51 ans : **le maintien dans l'emploi.** Nous ne savons pas aujourd'hui traiter efficacement les situations d'inaptitude et nos entreprises ont très précisément besoin d'outils simples et efficaces pour faire du traitement des inaptitudes, autre chose qu'une simple démarche administrative.

Vous aurez ainsi compris à l'aune des 2 objectifs précités (insertion et maintien), pourquoi la FNTV PACA que j'ai l'honneur de présider, s'engage avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination aux côtés de l'AGEFIPH pour construire, dans le cadre de cette convention, **une véritable politique sectorielle du handicap.**»



LE PRÉSIDENT DE LA FNTV PACA
JEAN-PAUL LIEUTAUD

LA DÉCLINAISON DE LA CONVENTION DANS LA RÉGION PACA C'EST

Le recrutement d'une Chargée de Mission Handicap

qui assurera entre autres, la coordination et la mise en œuvre des actions, la relation avec l'ensemble des partenaires du handicap et les entreprises de la filière, ainsi que le montage technique des actions...

La mise en place d'un plan de communication

qui prévoit l'information, la sensibilisation, la formation des entreprises adhérentes et de tous les collaborateurs en charge du recrutement. Mais également un espace ressources sur le thème du handicap accessible par l'intermédiaire du site internet de la FNTV PACA. Et bien sûr, la participation active aux différentes manifestations ou forums pour l'emploi des Personnes Handicapées.

L'élargissement de la réponse à l'emploi

par la sollicitation des **entreprises du secteur protégé** en sous-traitance (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

Le développement de l'insertion des Personnes Handicapées

dans le cadre des process de recrutements individuels ou collectifs par la sollicitation de tous les acteurs de l'emploi spécialisés.

La mobilisation du Sameth

(Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) pour pallier aux accidents du travail, risques psychosociaux, maladie...l'idée étant d'anticiper et structurer notre objectif partagé de maintien dans l'emploi.



LA DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE AGEFIPH
PATRICIA MARENCO

«Le handicap n'est pas un sujet nouveau pour la FNTV PACA. En effet, un partenariat avec les Cap emploi de la région existe depuis de nombreuses années et différentes actions ont déjà été menées en direction du public bénéficiaire de la Loi de 2005.

La convention a été signée pour 3 ans (2014/2016) et s'appuie sur 4 objectifs stratégiques :

- Informer et sensibiliser les acteurs de la branche sur la question du handicap

- Favoriser le recrutement de nouveaux collaborateurs reconnus TH
- Identifier et traiter les situations des salariés en restriction d'aptitude ou en risque d'inaptitude dans le cadre du maintien dans l'emploi
- Collaborer avec le secteur protégé

Pour la FNTV PACA, mettre en place une «politique Handicap» soutenue par l'AGEFIPH, peut aussi permettre de s'engager sur d'autres sujets :

- **En matière de management** car prendre en compte la question du handicap dans l'emploi, c'est améliorer la gestion des ressources humaines de manière globale et significative.

- **Sur le thème de l'aménagement de situations de travail**, car aménager une situation de travail pour une personne handicapée, c'est concourir à l'amélioration des conditions de travail pour tous.

- **A la prise en compte du handicap dans les négociations annuelles obligatoires**, et de fait mettre en œuvre l'égalité des droits et des chances dans le projet économique et social de la branche professionnelle, améliorer le dialogue social et favoriser une meilleure prise en compte collective de ce sujet par tous.

Acquérir le « réflexe handicap », faire de l'emploi des personnes handicapées une démarche naturelle intégrée aux enjeux et à la culture de la branche et des entreprises adhérentes demeure l'objectif principal de notre convention.

Au-delà de l'obligation légale, la prise en compte du handicap constitue un enjeu sociétal et humain qui s'inscrit dans une logique de développement durable et de promotion de la diversité.

Dans une branche, comme dans une entreprise, réussir l'emploi des personnes handicapées, est l'affaire de tous.





LA FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Principale organisation professionnelle du secteur du transport de voyageurs. Elle s'appuie sur 23 unions régionales, réseaux de véritables acteurs territoriaux et de permanents spécialisés.

En PACA, l'Union Régionale rassemble près de 120 entreprises de transport qui représentent un effectif de 7000 salariés. Les adhérents sont accompagnés par une équipe de 5 permanents. Leurs missions: assurer la coordination de l'action fédérale au niveau régional, collaborer au recrutement et à la formation, faciliter le dialogue entre les entreprises et les Autorités Organisatrices...



Avec la participation financière de l'Agefiph

LA FNTV AU SERVICE DE TOUTES LES MOBILITES

Lignes régulières périurbaines et interurbaines départementales, régionales et interrégionales

Transport scolaire

Transport de personnes à mobilité réduite

Voyages touristiques et transports occasionnels

Transport à la demande

Transport de personnel

CONTACTS UTILES



www.fntv-paca.com

04 91 46 64 64

accueil@fntv-paca.com



www.agefiph.fr

0800 11 10 09